

Quoi de 9 été : Actus BO, dans l'Éducation et la Fonction Publique

ADMINISTRATIF

FORMATEUR

AED - AESH

ACEN

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

RÉFORMES - JURIDIQUE



L'essentiel des BO de l'été - GIPA 2022 : suis-je concerné ? - Tout sur la hausse du point d'indice et quelle rentrée sociale 2022 ? - les nouvelles grilles de la catégorie B, le oui de l'UNSA - CPE PLPA PCEA Organisation et évaluation de l'année de stage - Persdir devenir Tuteur -

GIPA 2022 : suis-je concerné ?

L'UNSA Fonction Publique a demandé et obtenu que l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) soit reconduite pour l'année 2022. [Le décret et l'arrêté ont été publiés le 2 août 2022.](#)

L'UNSA Fonction Publique met à disposition des agents une calculatrice permettant de vérifier s'ils peuvent en bénéficier.

La GIPA au titre de 2022 résulte d'une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut et de l'indice des prix à la consommation, sur la période de référence du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2021.

- Si votre traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité correspondant à la « perte de pouvoir d'achat » vous est due !
- Le taux d'inflation retenu est de 4,36% pour les quatre dernières années, taux bien supérieur à l'évolution de la valeur du point d'indice, resté gelé dans cette période.



[Accéder à la calculatrice GIPA de l'UNSA Fonction Publique](#)

Tout sur la hausse du point d'indice et quelle rentrée sociale 2022.

Dans ce dix-septième podcast de l'UNSA Fonction Publique, nous abordons l'actualité des agents de la fonction publique avec Luc Farré, secrétaire général de l'UNSA-FP.

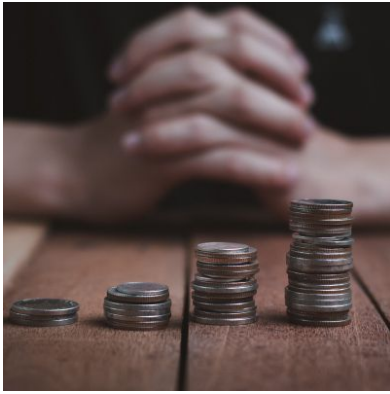
Nous répondons à toutes vos questions sur la hausse du point d'indice qui vient d'être actée par le gouvernement, ainsi que la rentrée sociale 2022.



[Voir le Podcast](#)

CSFPE : les nouvelles grilles de la catégorie B, le oui de l'UNSA

Les nouvelles grilles de catégorie B ont été étudiées lors du CSFPE du 12 juillet. L'UNSA estime qu'elles constituent une mesure d'urgence et les a donc actées par un vote positif.



une nouvelle conférence salariale avant la fin 2022.

[Lire l'article complet sur le site de l'UNSA Fonction Publique](#)